



19^e Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Point 10c de l'ordre du jour : Coopération et assistance

La Haye, 17 novembre 2021

Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier l'Allemagne, la Colombie, le Japon et le Soudan pour le rapport qu'ils ont soumis à cette Assemblée, ainsi que pour leurs activités tout au long de l'année écoulée. La coopération et l'assistance, ainsi qu'une forte appropriation nationale, sont de la plus haute importance pour une mise en œuvre efficace de la Convention. Seuls des efforts conjoints et coordonnés entre les États affectés, les États donateurs et les organisations internationales, régionales et non gouvernementales permettront la réalisation dans les meilleurs délais d'un monde sans mines et sans nouvelles victimes des mines antipersonnel.

Dans le cadre du plan d'action d'Oslo, nous nous sommes engagés à renforcer la coopération afin de faciliter une mise œuvre aussi tôt que possible des obligations de la Convention. Nous nous félicitons de la publication de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action d'Oslo. Ce document est très utile pour suivre les progrès accomplis d'année en année, et il nous fournit des informations sur les domaines où des résultats ont été atteints et là où des efforts sont encore nécessaires :

- Il est positif de constater que certains indicateurs en lien avec l'assistance et la coopération internationale progressent. Nous pouvons souligner que le nombre d'États parties qui apportent un soutien par des moyens financiers ou d'autres moyens aux États parties affectés a augmenté de 5 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 24;
- Également, le nombre d'États parties faisant part de leurs progrès, leurs difficultés et leurs besoins en assistance dans leurs rapports au titre de l'article 7 et lors des réunions au titre de la Convention est en nette augmentation;

Bien entendu, beaucoup reste encore à faire pour réaliser pleinement les mesures arrêtées dans le plan d'action. Dans ce contexte, nous tenons à saluer les efforts entrepris notamment pour explorer plus activement des sources alternatives de financement, que nous appuyons.

- En outre, nous invitons les États parties affectés à exploiter les possibilités offertes par l'approche individualisée et à mettre en place des plateformes nationales favorisant le dialogue entre les parties prenantes, nationales et internationales. Ces mesures permettent de mieux comprendre les besoins sur le terrain et d'allouer les ressources. L'approche individualisée a également été identifiée comme priorité par le Comité de coordination et il est important de le poursuivre pour atteindre les objectifs contenus dans le Plan d'action d'Oslo.

La Suisse est engagée dans le domaine de l'action contre les mines depuis plus de 25 ans. Les projets que nous soutenons actuellement dans plus de 15 pays visent à améliorer la situation humanitaire des

populations affectées, mais contribuent également à des objectifs plus larges de développement et de promotion de la paix. Lorsque cela est possible, conformément à l'Action 7 du Plan d'action d'Oslo, notre financement est fourni sur une base pluriannuelle. Ceci, ainsi que l'adoption d'une approche intégrée combinant, lorsque cela est pertinent et possible, des activités de déminage, l'assistance aux victimes ainsi que la sensibilisation et la réduction des risques liés aux mines, augmente l'impact de nos interventions.

Pour conclure, Monsieur le Président, permettez-nous de lancer un appel à tous les États donateurs pour qu'ils maintiennent leur engagement dans le secteur de l'action contre les mines malgré la pression exercée sur des ressources limitées et les nombreux défis et priorités auxquels nous sommes confrontés. Les besoins humanitaires et les défis de protection sont devenus plus aigus suite à l'apparition de la pandémie de COVID-19. Ainsi, malgré la remarquable résilience dont fait preuve le secteur de l'action contre les mines, les communautés touchées sont devenues plus vulnérables et rencontrent plus de difficultés. Cette situation nous rappelle l'importance de rester engagé dans ce secteur et de ne laisser personne derrière.

Merci Monsieur le Président.